



Avis de financement des participants et de possibilité de présenter une intervention écrite pour une audience fondée sur des mémoires

Le 19 janvier 2021

Réf. 2021-H-100

La CNSC tiendra une audience fondée sur des mémoires concernant une modification de permis visant à permettre la production de lutécium 177 à la centrale nucléaire de Bruce.

À l'été 2021, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires pour examiner la demande de modification de permis de Bruce Power visant à permettre la production de lutécium 177 à la centrale nucléaire de Bruce, qui est située dans la municipalité de Kincardine, en Ontario.

Bruce Power propose d'installer et d'exploiter un système de production d'isotopes à la tranche 7 de la centrale nucléaire de Bruce. Le système de production d'isotopes permettrait de produire du lutécium 177 qui est utilisé en radiothérapie pour le traitement du cancer de la prostate et d'autres types de cancer. Le permis actuel autorise Bruce Power à exploiter le site de la centrale nucléaire de Bruce, qui compte huit réacteurs nucléaires et leur équipement connexe.

En vertu de l'article 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires de Bruce Power, du personnel de la CCSN ainsi que ceux du public. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant la demande de Bruce Power.

Préalablement à l'audience publique, la CCSN offre jusqu'à **50 000 \$** dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de Bruce Power et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions pertinentes au sujet examiné. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie entre tous les bénéficiaires admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN est le **19 février 2021**.

La demande de modification de permis de Bruce Power est affichée sur son site [Web](#). Les mémoires du titulaire de permis et du personnel de la CCSN seront disponibles sur le site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, ou pourront être obtenus sur demande auprès du Secrétariat, après le **10 avril 2021**.

Conformément à la règle 19, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à présenter par écrit des commentaires sur la demande de Bruce Power. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le **27 mai 2021**, au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du [site Web de la CCSN](#) ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Après les délibérations et la décision de la Commission sur le dossier à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN et fourni sur demande. La Commission devrait rendre une décision à la fin du printemps 2021.

Pour des renseignements sur la façon de participer, consultez les pages [Participez à une audience publique de la Commission](#) et [Programme de financement des participants](#) du site Web de la CCSN.

Pour toute question au sujet de cette possibilité de financement, veuillez communiquer avec :

Adam Zenobi
Administrateur du Programme de financement des participants
613-415-2814
cpsc.pfp.ccsn@canada.ca

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, le titulaire de permis ou l'installation visés par la question à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, communiquez avec :

Agente du tribunal, Secrétariat
Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284
Courriel : cpsc.interventions.ccsn@canada.ca
Web : [Participez à une audience publique de la Commission](#)